

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Hausse des tarifs d'eau et d'électricité : le Premier ministre interpelle la SEEG

LE consommateur gabonais paie-t-il le juste prix pour sa consommation d'eau et d'électricité ? Pourquoi depuis la fin de la concession avec Veolia en 2018, la SEEG n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau et continue de naviguer perpétuellement sur courant alternatif ? Ces questions ont fait l'objet d'un examen approfondi entre le chef du gouvernement de la Transition, Raymond Ndong Sima, et la nouvelle équipe dirigeante.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

ALORS que tous les consommateurs d'eau et d'électricité, appuyés par les notes de conjonctures du ministère de l'Économie et de la BEAC, constatent une hausse significative des tarifs d'eau et d'électricité depuis 2018, aux yeux de la Société d'énergie et d'eau du Gabon, " tout le monde a tout faux ".

Selon la Société parapublique, les prix sont restés inchangés depuis 5 ans malgré les multiples démonstrations contraires des organisations de protection des consommateurs. Qui faut-il croire ? Pour le Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, le constat est clair : " La SEEG doit vendre la totalité de son eau et de son électricité au juste prix et en faisant en sorte que celui qui doit régler une facture paie effectivement ce qu'il doit, ce qu'il a consommé, pas ce qu'on veut lui faire payer ". Le Premier ministre a tenu à le rappeler, le 11 octobre dernier, au directoire de la SEEG conduite par son président

du Conseil d'administration, Christophe Jocktane Lawson, à la faveur d'une séance de travail à la Primature.

Face aux nombreuses récriminations des populations sur les surfacturations opérées par la SEEG et la médiocrité de son service, Raymond Ndong Sima a invité ses interlocuteurs à prendre en compte cette problématique. Mais également à s'attaquer à la restructuration de l'entreprise. En effet, annoncée par ses syndicats-maisons comme étant au bord de la faillite, la SEEG est depuis la fin de la concession avec Veolia en 2018 sur courant alternatif. L'entreprise publique n'aurait pas clôturé ses comptes depuis 2019 (2019-2020-2021) avec des pertes estimées à 30 milliards de francs en 2022. Le montant des impayés de la clientèle domestique (privée et industrielle) s'élèverait, susurre-t-on, à plus de 250 milliards à la SEEG.

MANAGEMENT• Malgré la mobilisation de 100 milliards de francs à son profit par le groupe BGFIBank pour le financement des projets de développement en eau et en électricité, rien ne semble avoir été impulsé, dénonce le Syndicat national des travailleurs du secteur de l'eau et de l'électricité (Synthee +).

À côté de cela, des problèmes de management (8 directeurs généraux en 5 ans) et d'éthique professionnelle sont également mis en avant avec des scandales portant sur les avantages et les traitements salariaux exorbitants de ses dirigeants.

" Nous avons plusieurs problèmes. Nous avons des problèmes en termes d'efficacité de la gestion courante en ce qui concerne notamment la mise au pas de nos collègues. L'augmentation des prix de combustibles a vraiment fragilisé notre exploitation " et " n'est pas traduite par une



Le Premier ministre face au DG de la SEEG

revalorisation de nos prix de vente ", s'est justifié le PCA. Pour Raymond Ndong Sima, la recapitalisation de la SEEG n'est

pas la solution. " Je ne suis pas sûr que recapitaliser la société réglerait le problème. Est-ce que le début du problème ce n'est pas

dans le corps de métier même de la SEEG ? ", s'est interrogé le chef du gouvernement de la Transition.

Jeannot Kalima " sans langue de bois "

MSM
Libreville/Gabon

LORS de l'installation de la nouvelle équipe dirigée par Joël Lehman Sandoungout, le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Jeannot Kalima, n'a pas mâché ses mots pour décrire la situation actuelle de la SEEG. Il s'agit, entre autres, d'une gouvernance instable, l'absence de maîtrise de la masse salariale, des effectifs en constante augmentation chaque année, une prolifération de sous-traitants au sein de l'entreprise, une faiblesse de trésorerie, une inopposabilité de la structure organisationnelle, un service de recouvrement dont les missions sont à redéfinir et la grande problématique de manque de compteurs.

" Ces constats sont réels, à en juger par les chiffres à mi-parcours de l'année 2023, dont dispose la tutelle que je



Le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Jeannot Kalima.

représente ici. À ces constats qui ne réjouissent personne, nous serions incomplets si nous omettions dans ce chapitre des difficultés de la SEEG, le blocage de tarif depuis l'année 2018, l'augmentation du prix des carburants et des lubrifiants dont les effets indus plombent

les finances de l'entreprise, l'accumulation de la dette de l'État, même si cet État s'attelle par ailleurs à réaliser des investissements bénéfiques au profit de la SEEG (Piaepal, Pasbmir, plan d'urgence)", avait souligné le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques.